



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA VENDÉE

Projet éolien au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier

Installation de l'instance de concertation
Mercredi 12 novembre 2014



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA VENDÉE

Projet éolien au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier

Installation de l'instance de concertation
Mercredi 12 novembre 2014

ECHANGES AVEC LA SALLE



Projet éolien au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier

Contexte énergétique

- Paquet Energie Climat 2030 adopté au niveau européen
(27 % ENR d'ici 2030)
- Loi de transition énergétique
 - récemment adoptée en première lecture par l'Assemblée Nationale
 - 5 grands objectifs dont l'augmentation de la part des ENR (32 % en 2030, et 23 % dès 2020)
- Au niveau régional, ambition d'autonomie électrique à horizon 2050 supposant une forte proportion en énergies marines renouvelables



Projet éolien au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier

Cahier des charges de l'appel d'offres

- Instance de concertation et de suivi : prévue à l'article 6.1 : « *Lieu de dialogue privilégié entre les parties prenantes pour l'élaboration de propositions tout au long de la vie du projet, et permettre la meilleure prise en compte des enjeux locaux.* »
- L'instance pourra faire des propositions, notamment sur :
 - périmètres des études à réaliser par le lauréat et spécifications des protocoles d'études et de suivi des impacts,
 - évaluation des impacts du parc sur les activités maritimes et l'environnement et mesures d'atténuation correspondantes,
 - suivi socio-économique,
 - conduite d'expérimentation et de projets de recherche



Projet éolien au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier

Cahier des charges de l'appel d'offres

- Instance de débat mais pas remise en cause de l'opportunité du projet tel que retenu à l'issue de l'appel d'offres ni d'instruction des dossiers réglementaires à déposer par le porteur de projet
- Etudes techniques et environnementales requises, dites de « levée des risques » permettront de vérifier la faisabilité du projet ainsi que les procédures réglementaires prévues

Énergies marines renouvelables en Pays de la Loire

Filière EMR

Comité stratégique

Comité directeur technique

Groupes de travail
thématiques

Coordination
technique
(CCI)

Hub
international

Communication

Formation

Co développement

R&D

Parc éolien Saint-Nazaire

Instance de concertation
et de suivi

Présidence : Préfet 44
et Préfet Maritime
Composition : 100 personnes
(5 collèges)

Comité des procédures

Présidence : SG 44
Etat, RTE et EDF EN

GT Environnement

Prsd : DREAL - 30 à 40 pers.

GT Socio-économique

Prsd : Sous-Préfet St-Nazaire
30 à 40 pers.

GT Usages

Prsd : DIRM - 30 à 40 pers.

Parc éolien deux îles

Instance de concertation
et de suivi

Présidence : Préfet 85 et
Préfet Maritime

Comité des procédures

Présidence : Préfet 85
Etat, RTE, GDF Suez

GT Environnement

Prsd : DREAL

GT Socio-économique

Prsd : Préfecture 85

GT Usages

Prsd : DIRM



Projet éolien au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier

Débat public

- Article 6-6 du cahier des charges : *Au plus tard à la date T0 + 6 mois (soit le 03/12/2014), le candidat retenu saisit la Commission nationale du débat public (CNDP) conformément aux dispositions de l'article L121-8 du code de l'environnement.*
- La CNDP décidera des modalités adéquates :
- soit débat public organisé par ses soins soit confié au maître d'ouvrage
- soit concertation selon des modalités précisées



Projet éolien au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier

Instance plénière de concertation et de suivi

- **COMPOSITION** : une centaine de participants, en 5 collèges
- Périmètre : échanges sur toute question se rapportant au projet éolien
- Fréquence de réunion proposée : semestrielle (secrétariat : préfecture)
- Rôle : synthèse partagée et régulière sur l'avancement du projet, les enjeux signalés, leur prise en compte
- Echanges plus techniques : en groupes de travail plus compacts et spécialisés, rapportés à chaque instance plénière



Projet éolien au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier

Instance plénière de concertation et de suivi

- Composition des sous-groupes de travail : suggérée dans vos dossiers
NB : ceux qui souhaitent intégrer ou changer de groupe peuvent simplement le signaler par courriel auprès de la préfecture de la Vendée, ou en le signalant sur les feuilles d'émargement
- Ces groupes seront présidés par la DIRM (usages), la DREAL (environnement), et le secrétaire général de la préfecture (socio-économique)
- Possibilité de faire appel à tout expert, à la demande d'un membre du groupe, avec l'accord de son président



Projet éolien au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier

Instance plénière de concertation et de suivi

- Quelques articulations signalées (avant/après chaque instance plénière) :
 - conseil maritime de façade NAMO
 - concertation spécifique au raccordement électrique
 - comité des procédures (Consortium et services instructeurs)
 - espace internet dédié sur les sites des deux préfetures

Instance de concertation du parc éolien en mer de Vendée Groupe de travail « Usages maritimes »

**Direction interrégionale de la
mer – Nord-Atlantique
Manche Ouest**

Gérard VAUDOUT

12 novembre 2014



Crédit photo :© Laurent Mignaux/METL-MEDDE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Introduction

- Parcs éoliens en mer, une mise en place récente en France.
- Nombreuses activités pré-existantes.
 - Professionnelles
 - De loisirs.
- Sources de conflits éventuels.
 - Un espace à partager
- Nécessité de communiquer
 - Prendre en compte les aspirations de chacun
 - Traiter les sources de conflits
- Gérer les interactions entre les deux parcs éoliens en mer des Pays de la Loire.

Les parcs éoliens en mer

- Une création récente :
 - 2011 : premier appel d'offres
 - 2013 : deuxième appel d'offres
 - Premières éoliennes en fonction en 2018 (2019 pour le parc des Deux Îles)
- Nombreuses activités pré-existantes
 - Professionnelles : pêche, navigation, transport de passagers, extractions de granulats, etc.
 - De loisirs : nautisme, plongée sous-marine, pêche sous-marine, pêche récréative, etc.

La mer : un espace à partager

- Source de conflits potentiels
- Le groupe *Usages maritimes* :
 - Un lieu de communication pour chaque activité, ouvert à tous.
 - Des participants d'horizons divers.
 - Ne pas sacrifier les activités existantes.
 - Donner à chacun l'opportunité de s'exprimer.
 - Éliminer les sources de conflits en ne laissant pas de question sans réponse.



Projet éolien au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier

Le sous-groupe *Pêche maritime* :

- Co-pilotage : COREPEM/ETAT (DML)
- Enjeu économique significatif
- Nécessité de la prise en compte des problématiques pêche au plus près des préoccupations locales
- Anticipation de toutes difficultés potentielles, cohabitation avec les autres usages maritimes

La pêche professionnelle est représentée au sein du groupe *Usages maritimes*.

Les travaux du sous-groupe sont rapportés au sein du groupe *Usages maritimes* et de l'instance plénière.

Interaction entre deux parcs

- Une instance de concertation existe pour le parc éolien en mer de Saint Nazaire.
- Des problèmes peuvent être communs aux deux parcs.
- La présence des deux parcs peut interagir en matière de contraintes.
- Nécessité d'assurer la cohésion entre les deux parcs.

Groupe de travail ENVIRONNEMENT

Principales thématiques abordées :

- milieu physique sous-marin : sol, sous-sol, colonne d'eau, aspects hydro-sédimentaires, acoustique, archéologie sous-marine....
- faune et flore sous-marines : espèces benthiques et pélagiques, mammifères marins...
- faune aérienne : avifaune, chiroptères...
- paysage et acoustique aérien.

Groupe de travail ENVIRONNEMENT

Objet : échanger en amont de la constitution des dossiers réglementaires et tout au long de la vie du projet

- Échanges sur les protocoles d'investigation mis en œuvre
- Échanges sur les résultats des études
- Hiérarchisation des enjeux
- Mesures et suivis envisagés



Projet éolien au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier

Groupe de travail Socio-économique

Objet : préparer/optimiser ensemble le chantier de construction et l'exploitation future du parc éolien

Principales thématiques

Emploi, formation, développement économique

Domaines d'intervention :

- promotion de l'emploi et de la formation locale, identification des besoins en ressources humaines, mise en place des formations adéquates, insertion
- soutien et développement de la filière économique, partenariats industriels, soutien/suivi de projets de diversification et de projets innovants, intégration du parc dans l'offre touristique, montée en compétence des entreprises...



Projet éolien au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier

Groupe de travail Socio-économique

Premiers champs de réflexions prioritaires

- identification et mobilisation des entreprises susceptibles de participer au projet (développement, construction, installation, exploitation)
- formation (présentation des métiers, cursus envisageables, offre de formation maîtrisée)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA VENDÉE

Projet éolien au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier

Installation de l'instance de concertation
Mercredi 12 novembre 2014

ECHANGES AVEC LA SALLE